

NOUVEL HAY MAGAZINE

SANS FRONTIÈRES

Premier ministre : pas de signature des frontières tant que les troupes azéries sont sur le sol arménien

Déclaration des coprésidents du groupe de Minsk de l'OSCE

Les coprésidents du Groupe de Minsk de l'OSCE (Igor Popov de la Fédération de Russie, Stéphane Visconti de la France et Andrew Schofer des États-Unis d'Amérique) ont publié le aujourd'hui la déclaration suivante :

Les coprésidents ont tenu des consultations avec le président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Peter Maurer, et le Haut Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Filippo Grandi, à Genève les 27 et 28 mai. Le représentant personnel du président en exercice de l'OSCE (PRCiO) Andrzej Kasprzyk a également participé aux réunions. Les coprésidents constatent que six soldats arméniens auraient été détenus le 27 mai et appellent à la libération de tous les prisonniers de guerre et autres détenus, sur la base du principe « tous pour tous ». Les coprésidents soulignent la nécessité de traiter les détenus conformément au droit humanitaire international. Les coprésidents demandent fermement aux parties de lever immédiatement toutes les restrictions à l'accès humanitaire au Haut-Karabakh, et les appellent à mettre en œuvre intégralement les engagements qu'elles ont pris dans le cadre de la déclaration de cessez-le-feu du 9 novembre.

Les coprésidents notent également avec inquiétude plusieurs rapports récents faisant état d'incidents à la frontière non démarquée entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. L'utilisation ou la menace de la force pour résoudre les différends frontaliers n'est pas acceptable. Nous appelons les deux parties à prendre des mesures immédiates, y compris le déplacement des troupes, afin de désamorcer la situation et d'entamer des négociations pour délimiter et démarquer la frontière de manière pacifique. Les coprésidents sont disposés à contribuer à faciliter ce processus.

Ayant à l'esprit les termes de leur mandat de l'OSCE et les aspirations de tous les peuples de la région à un avenir stable, pacifique et prospère, les coprésidents appellent à nouveau les parties à renouer le dialogue sous leurs auspices dès que possible.

Le Président de l'Arménie et le Recteur de l'Université française



Le Président de l'Arménie et le Recteur de l'Université française ont discuté du développement de l'éducation et de la science.

Bertrand Venard a présenté à Armen Sarkissian les activités actuelles de l'Université française d'Arménie dans les domaines de l'éducation et des sciences et a évoqué les projets pour l'avenir. En particulier, il a été noté que l'Université élargirait ses programmes, notamment dans le domaine de l'enseignement technologique.

Pachinian: l'Arménie ne signera pas le document frontalier tant que les formations azerbaïdjanaises n'auront pas quitté le territoire arménien

S'exprimant au Parlement, Pachinian a déclaré que l'Arménie ne signerait pas le document sur la délimitation et la démarcation de la frontière tant que les formations azerbaïdjanaises n'auront pas quitté le territoire de la République d'Arménie. Selon lui, initialement, les parties étaient censées être positionnées temporairement le long de l'ancienne frontière soviétique avant que la frontière définitive ne soit déterminée, mais avec ses dernières actions, l'Azerbaïdjan a fait dérailler le processus. D'après Pachinian, de nouvelles négociations ne pourront avoir lieu qu'après le retrait des troupes azerbaïdjanaises des régions de



Syunik et de Gegharkunik. Selon lui, l'objectif principal des troupes azerbaïdjanaises dans le Syunik était de provoquer des hostilités et, comme le Président de l'Azerbaïdjan l'avait précédemment déclaré, de s'emparer du corridor vers le Nakhitchevan.

23 partis et 4 blocs ont soumis des documents pour participer aux élections législatives anticipées

23 partis et 4 blocs ont soumis des documents à la Commission électorale centrale (CEC) d'Arménie pour participer aux élections législatives anticipées. L'enregistrement des forces politiques prendra fin le 31 mai à 18h00. La campagne électorale se déroulera du 7 au 18 juin. Les élections sont prévues pour le 20 juin.

Blocs :

1. « Hayastan »
2. « Patrie libre »
3. « J'ai l'honneur »
4. « Bloc démocratique Shirinyan – Babajanyan »

Partis :

1. « Contrat civil »
2. « Arménie juste »
3. « République »
4. « L'État national arménien »
5. « Arménie prospère »
6. « La patrie arménienne »
7. « Agenda national »
8. « Parti démocratique chrétien »
9. « Parti européen d'Arménie »
10. Le parti social-démocrate « La décision du citoyen »
11. « Notre maison - Arménie »
12. Le « Pôle démocratique national »
13. « Patrie unie »
14. Le mouvement conservateur 5165
15. « Arménie lumineuse »
16. « Verelk »
17. « Liberté »
18. « Parti libéral »
19. « Congrès national arménien »
20. « Arménie souveraine »
21. « Éveil »
22. « Parti démocratique d'Arménie »
23. « Aigles d'Arménie - Arménie unie »